

COMMUNE D'ETROEUNGT

-----  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
-----

Séance du 18 Mars 2025  
-----

Le Conseil Municipal d'Etrœungt s'est réuni à la Mairie d'Etrœungt pour la séance du mardi 18 mars 2025 à 20H00, sur convocation en date du 10 mars 2025, et sous la Présidence de Monsieur Vincent JUSTICE, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Vincent JUSTICE Maire, Jérôme MAIRESSE Adjoint, Anne-Sophie COUVREUR, François DESENCLOS, Frédéric EVRARD, Aurélie GARIN, Alexandra GÜLER, Nathalie MILAN, Magali NOULÉ, Laëtitia PAINCHART, Guillaume SOUDRY, Conseillers Municipaux

**ABSENTS EXCUSÉS** : José PRISSETTE  
Sophie MONGE  
Alexis DE KERLE

**PROCURATIONS** : José PRISSETTE donne procuration à Laëtitia PAINCHART  
Alexis DE KERLE donne procuration à Alexandra GÜLER

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE** : 14

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Guillaume SOUDRY

**ORDRE DU JOUR** :

- Restitution de l'audit énergétique de la Salle des fêtes
- Présentation du futur commerce à Etrœungt
- Tarifs salle des fêtes
- Réabonnement application Panneau Pocket
- Protection Vidéo-surveillance des Ateliers municipaux
- Délibération réfection des routes
- Annulation de la délibération du quart et révision
- Demande de subventions
- Désignation d'un référent Déontologue commun par convention d'adhésion
- Participation MNT
- Autorisation passage 43<sup>ème</sup> Rallye de Fourmies en Avesnois
- Compte rendu du conseil d'école du 04 mars 2025
- Questions diverses

### RESTITUTION DE L'AUDIT ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire précise avoir reçu le rapport de l'audit énergétique de la salle des fêtes et une visio-conférence du prestataire est diffusée en début de séance à titre de restitution à l'assemblée.

### PRESENTATION DU FUTUR COMMERCE A ETRÆUNGT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée Mr Willy DELMOTTE qui a pour projet l'ouverture d'un commerce de proximité sur la commune d'Etrœungt. Il laisse la parole à Mr DELMOTTE qui présente lui-même son projet. L'ensemble du Conseil Municipal a été très sensible à cette démarche et entend soutenir cette création.

### TARIFS SALLE DES FETES

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de réviser en partie le tarif de location de la salle des fêtes. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour et 2 abstentions (Mr Frédéric EVRARD et Me Aurélie GARIN) de fixer le tarif comme suit, à compter du **1<sup>er</sup> Septembre 2025** :

SALLE DES FETES	
Location de la salle des fêtes - Sans vaisselle	
Associations d'Etrœungt	50€
Particuliers	200€

### REABONNEMENT APPLICATION PANNEAU POCKET

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'abonnement à PanneauPocket arrive à échéance au mois de mai et qu'il convient de reconduire le contrat pour une durée de 3 ans.

Monsieur le Maire précise que nous pouvons bénéficier du tarif AMRF (Association des Maires Ruraux de France) dont le montant est de 540€ ttc pour 3 ans + 6 mois supplémentaires offerts.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler l'abonnement à PanneauPocket.

### PROTECTION VIDEO-SURVEILLANCE DES ATELIERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire présente à l'assemblée des devis émanant de divers prestataires afin de mettre en place une vidéo-surveillance dans les ateliers municipaux.

Après débat, le conseil municipal décide de demander un devis complémentaire auprès d'un autre prestataire local et accepte la proposition par principe.

### DELIBERATION REFECTION DES ROUTES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les travaux concernant la remise en état des chemins de CLOUSSY, CHEVRERIE, TATIMONT, VIOLE ET TOUVENT pourraient être subventionnés par le département dans la cadre « aide départementale aux villages et bourgs – Volet voirie communale, et présente des devis de l'entreprise **CARRIERES D'HOUDAIN** qui s'élève à **117.151,02 € TTC**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'avant-projet et accepte de solliciter une subvention au titre du programme – **ADVB**

### **ANNULLATION DE LA DELIBERATION DU QUART ET REVISION**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la nécessité d'annuler la délibération spéciale dite « du quart » N° 20250121D1, et qu'il n'est pas utile de la réviser.

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité d'annuler la délibération du quart des dépenses 2024 N° 20250121D1 en date du 21 janvier 2025, et de ne pas effectuer de révision.

### **DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant de l'association Bulldogs Américan Football qui a été créée en date du 15 septembre 2024 sur la commune d'Etrœungt et qui souhaite une subvention pour l'achat de matériel et améliorer l'accueil de leurs membres.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attendre un bilan d'une année d'existence pour l'éventuel versement d'une subvention à l'association Bulldogs Américan Football.

### **DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE COMMUN PAR CONVENTION D'ADHESION**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors du conseil communautaire, il a été délibéré de désigner M. Didier LHOMME comme référent déontologue pour la Communauté de Communes du Cœur Avesnois et pour les communes qui le souhaiteraient, en vertu des dispositions du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire explique que tout élu local peut faire appel au référent déontologique afin d'obtenir tout conseil utile au respect des principes déontologiques mais qu'il convient d'exprimer l'intérêt de la commune afin d'adhérer au dispositif par délibération concordante et à procéder à la désignation conjointe de M. DIDIER LHOMME en qualité de référent déontologue pour les élus municipaux par le biais d'une convention.

Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité d'adhérer au dispositif et procède à la désignation conjointe de M. DIDIER LHOMME en qualité de référent déontologue pour les élus municipaux de la commune d'Etrœungt.

### **PARTICIPATION MNT**

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée que la prise en charge de la protection sociale complémentaire santé et prévoyance est obligatoirement financée à hauteur de 20 % par l'employeur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Il explique que la participation obligatoire pour la prévoyance doit être de minimum 7€ par mois et par agent, et qu'actuellement la commune prend en charge cette participation à hauteur de 5€.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité la prise en charge de la protection sociale complémentaire santé et prévoyance à hauteur de 7€ par mois et par agent.

### **AUTORISATION PASSAGE 43<sup>EME</sup> RALLYE DE FOURMIES EN AVESNOIS**

Monsieur le Maire présente une demande de l'ASA SAMBRE et HELPE, organisatrice du Rallye de Fourmies en Avesnois, pour une autorisation de passage de deux épreuves spéciales de vitesse sur le territoire de notre commune les 2 et 3 août 2025.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 04 MARS 2025

Bilan financier de la coopérative scolaire  
Sécurité de l'école  
Effectifs et campagne d'inscription  
Organisation du temps scolaire  
Actions du projet d'école  
Projets pédagogiques à venir  
Questions diverses

Un exercice de mise en sûreté a été effectué le Mardi 25 février 2025

Information: Les élèves de l'école publique d'Etrœungt défilent dans le village à l'occasion du Carnaval, le vendredi 21 mars de 15h00 à 16h00

### QUESTIONS DIVERSES

- Performance du chauffage de l'école : 1 classe concernée
- Demande de répartition de la subvention 3CA : en attente du vote du budget

### INFORMATIONS DIVERSES

Bilan cantine du **mois de Janvier 2025** : soit 16 jours avec une moyenne de 56 repas / jours

Réunion de la Commission des finances se réunira le 25 mars 2025 à 19h30

Réunion du CCAS se réunira le 10 avril à 19h30

Le prochain conseil municipal se tiendra le 8 avril 2025 à 20h.

**La séance est levée à 22H40**